



HAL
open science

La genèse de la base militaire américaine installée aux îles Chagos

André Oraison

► **To cite this version:**

André Oraison. La genèse de la base militaire américaine installée aux îles Chagos. Revue juridique de l'Océan Indien, 2003, 03, pp.304-315. hal-02541620

HAL Id: hal-02541620

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02541620v1>

Submitted on 14 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LA GENESE DE LA BASE MILITAIRE AMERICAINE
INSTALLÉE AUX ILES CHAGOS
(FONDEMENT DE LA MILITARISATION PROGRESSIVE DE L'ILE
PRINCIPALE DU TERRITOIRE BRITANNIQUE DE L'OCEAN INDIEN ET
UTILISATION EFFECTIVE DE LA BASE AERONAVALE DE DIEGO
GARCIA DE 1966 A 2003)**

*Par André ORAISON
Professeur de droit public à l'Université de La Réunion*

Diego Garcia est aujourd'hui l'une des principales bases militaires des Etats-Unis à l'étranger. Cet atoll est un territoire anglais depuis 1810, rattaché au *British Indian Ocean Territory* (B.I.O.T.) en 1965. Par la suite, la Grande-Bretagne a cédé le B.I.O.T. à bail, à des fins stratégiques, aux U.S.A. pour une période de cinquante ans qui doit prendre fin, en principe, le 30 décembre 2016. Mais le bail pourrait être renouvelé à cette date pour une période additionnelle de vingt ans en raison de "l'effervescence" qui prévaut dans l'océan Indien. En dépit de la fin de la querelle idéologique Est-Ouest en 1991, cette région demeure en effet une "zone sensible", préoccupante pour les Etats-Unis en raison de l'instabilité qui règne dans l'Asie du Sud et en Afghanistan, bombardée par les Américains au lendemain des attentats perpétrés le 11 septembre 2001 contre le *World Trade Center* et le Pentagone. Cette instabilité s'est encore tout récemment accrue depuis le surgissement de la deuxième guerre du Golfe, déclenchée de concert par les Américains et les Britanniques le 20 mars 2003, sans l'aval de l'Organisation des Nations Unies¹.

Dans cette étude se pose notamment la question de savoir dans quel contexte les U.S.A. ont été conduits à installer une importante base militaire aéronavale sur l'atoll de Diego Garcia.

À l'époque de la décolonisation, la Grande-Bretagne - en plein accord avec les Etats-Unis - a voulu maintenir dans l'océan Indien des *points d'appui* pour assurer la liberté de navigation sur l'ancienne "Route des Indes". À l'origine, c'est dans un contexte de rivalité idéologique Est-Ouest qu'à l'initiative des U.S.A., un accord anglo-américain a été conclu en 1961 lors d'une rencontre du Premier ministre Harold MACMILLAN et du Président John Fitzgerald KENNEDY. Dans cet accord, les U.S.A. acceptent d'installer une base militaire dans cette région à la *double condition* que le territoire anglais retenu pour l'abriter échappe au processus de la décolonisation et que sa population en soit évacuée. Par la suite, les Britanniques ont institué le B.I.O.T. par un décret-loi du 8 novembre 1965 qui avait pour objet d'introduire des dispositions nouvelles pour l'administration des îles Chagos - dont Diego Garcia - situées au Sud des Maldives et de trois îlots dispersés

¹ Voir notamment FRANCK (Th.), « La Charte des Nations Unies est-elle devenue un chiffon de papier ? », *Le Monde*, mercredi 2 avril 2003, p. 18.

dans la partie occidentale de l'océan Indien : Aldabra, Desroches et Farquhar. Appelées encore les "Ziles-là-haut" par les créolophones d'Agalega, les Chagos étaient jusqu'ici administrées par le Gouvernement autonome de Port-Louis et les autres îlots par le Conseil exécutif de Victoria. Concrètement, le B.I.O.T. est le *dernier* confetti de l'Empire britannique qui subsiste dans l'océan Indien. Par ailleurs, depuis la rétrocession d'Aldabra, Desroches et Farquhar aux Seychelles le 28 juin 1976 - jour de leur accession à l'indépendance - le B.I.O.T. se réduit aux seules îles Chagos.

Mais pourquoi les Occidentaux - soucieux de s'opposer à l'expansion de l'U.R.S.S. dans l'océan Indien - ont-ils jeté leur dévolu sur un territoire d'une cinquantaine de kilomètres carrés ? En vérité, les îles Chagos présentent un intérêt stratégique considérable dès lors qu'elles sont presque à mi-chemin du canal de Mozambique - l'ancienne "Route des Epices", reconvertie en "autoroute des hydrocarbures" depuis 1967 - et du détroit d'Ormuz qui sert de voie de passage entre le golfe Persique et la mer d'Oman. Les Chagos sont également situées à proximité du détroit de Bâb El-Mandeb qui met en communication la mer Rouge et l'océan Indien. Elles sont enfin ancrées dans le voisinage des détroits de Lombok et de Malacca qui assurent le passage des navires en provenance ou à destination de l'Extrême-Orient entre l'océan Indien et le Pacifique, *via* la mer de Chine méridionale. C'est dire l'importance des Chagos pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, désormais capables d'intervenir dans les moindres recoins de l'océan Indien. Enfin, les Chagos ont présenté pour ces Puissances un autre intérêt non négligeable qui a facilité sa militarisation. Ce territoire était en effet peu peuplé en 1965, à la veille de son incorporation dans le B.O.I.T. C'est dire encore qu'il a été aisé pour les Britanniques d'assurer le "déplacement" des 1.400 Chagossiens.

"Malte de l'océan Indien", "Nouvelle Okinawa", "Marchepied vers la Liberté" : les formules ne manquent pas dans la presse pour qualifier la base installée à Diego Garcia. Certes, il importe de mettre ici en évidence l'utilité effective de Diego Garcia (II). Mais auparavant, une question mérite d'être posée quand on sait que ce récif corallien n'a été à l'origine qu'une modeste station de ravitaillement britannique au cours de la Seconde guerre mondiale : comment l'île de Diego Garcia a-t-elle pu être transformée en un centre de communications spatiales et sous-marines, puis en une base militaire aéronavale hyper-sophistiquée (I) ?

I/ LES DIFFERENTES ETAPES DE L'IMPLANTATION D'UNE BASE MILITAIRE AMERICAINE A DIEGO GARCIA

Sur un plan juridique, l'opération visant à assurer la militarisation Diego Garcia s'est déroulée en trois grandes étapes. Chacune d'entre elles a été ponctuée par un accord anglo-américain conclu en forme simplifiée à Londres, sous forme d'échange de notes, et entré en vigueur le jour même.

A/ Le Traité du 30 décembre 1966 portant cession à bail du B.I.O.T.

Bien avant la création du B.I.O.T., les Anglais avaient commencé à se replier sur l'Atlantique. Renonçant à une stratégie mondiale, ils ont progressivement retiré leurs forces militaires stationnées dans l'océan Indien au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et laissé, en fait, les Américains assumer seuls la défense du Monde libre dans cette région. De leur côté, les Américains dont la stratégie relève d'une conception d'ensemble ne pouvaient se désintéresser d'une zone déjà "en effervescence". Le Contre-amiral Henri LABROUSSE précise qu'ils n'ont pas voulu "laisser l'U.R.S.S. remplir le vide créé par le désengagement britannique à l'Est de Suez"¹.

Signé le 30 décembre 1966, le Traité anglo-américain donne le "coup d'envoi" d'une compétition américano-russe dans un espace jusque-là considéré comme un "lac de paix britannique". Son article 11 rend disponible à des fins militaires *toutes* les îles du B.I.O.T. : "Le Gouvernement des Etats-Unis et le Gouvernement du Royaume-Uni prévoient que les îles resteront disponibles pendant un laps de temps indéterminé afin de répondre aux besoins éventuels des deux Gouvernements en matière de défense. En conséquence, après une période initiale de 50 ans, le présent Accord demeurera en vigueur pendant une période supplémentaire de 20 ans, à moins qu'un des deux Gouvernements, deux ans au plus avant la fin de la période initiale, notifie à l'autre sa décision d'y mettre fin, auquel cas, le présent Accord expirera deux ans après la date de cette notification"².

Aussitôt après l'entrée en vigueur de ce Traité, la situation s'est détériorée avec la seconde fermeture du canal de Suez par l'Egypte intervenue en 1967, lors de la "Guerre des Six Jours".

En mettant en communication l'Atlantique *via* la Méditerranée et l'océan Indien *via* la mer Rouge, le canal de Suez évite aux navires de contourner le continent africain. Sa fermeture prolongée a eu pour effet de transformer en *autoroute des hydrocarbures*, le troisième océan du monde par son étendue et, en dépit de sa réouverture le 5 juin 1975, le passage maritime par le Cap conserve alors tout son intérêt. Construits pour des raisons de rentabilité après 1967, les *pétroliers* de plus de 150.000 tonnes en charge ne peuvent pas, en 1975, traverser la voie d'eau en raison de leur tonnage. Entre-temps, une seconde étape est franchie dans le processus de militarisation des Chagos (B).

¹ Cf. Le Golfe et le Canal. La réouverture du canal de Suez et la paix internationale, Editions P.U.F., Paris, 1973, p. 23.

² Voir les versions anglaise et française du Traité anglo-américain signé à Londres le 30 décembre 1966 in Recueil des Traités et accords internationaux enregistrés ou classés et inscrits au répertoire du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, 1967, Volume 603, n° 8737, New York, 1970, pp. 274-291.

B/ Le Traité du 24 octobre 1972 portant création d'un "centre commun de communications navales" à Diego Garcia

L'U.R.S.S. ne pouvait pas ne pas réagir lorsque les U.S.A. ont obtenu des Anglais la cession à bail stratégique du B.I.O.T. Tout naturellement, elle a cherché à "montrer le pavillon" de plus en plus souvent dans l'océan Indien. Mais à son tour, cette démonstration de force a provoqué une politique de surenchère de la part des Américains et des Britanniques. Passant outre aux objections formulées par les Etats riverains et donnant suite à une intention exprimée dans le Traité du 30 décembre 1966, les deux Puissances occidentales ont réagi. Dans un communiqué conjoint du 15 décembre 1970, elles ont en effet annoncé leur intention de signer un nouvel accord en vue d'installer un "centre de communications par satellites", afin de combler un vide dans le système de communications des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne dans une région où la pénétration navale soviétique est de nature - à l'époque - à les préoccuper. Conclu le 24 octobre 1972, l'Accord anglo-américain est appelé à rester en vigueur aussi longtemps que le Traité initial du 30 décembre 1966.

Ancrée au Sud des Chagos, l'île de Diego Garcia émerge par 07° 19' de latitude Sud et 72° 27' de longitude Est, à proximité de quatre grandes masses continentales : Afrique, Antarctique, Asie, Australie. Portant le nom d'un capitaine portugais qui la découvrit en 1532, inconnue du monde de la géopolitique avant 1965 et qui, jusqu'à cette date, n'avait pas été jugée digne de figurer dans l'*Encyclopædia Britannica*, Diego Garcia a été choisie en raison de sa position privilégiée. L'atoll est semblable à un "porte-avions indestructible" - pour reprendre l'expression de Sir Winston CHURCHILL en parlant de Malte - à proximité duquel passent tous les navires qui veulent traverser l'océan Indien. Incontestablement, sa situation de poste d'observatoire a été déterminante pour les Américains lorsqu'ils ont voulu ériger un "centre commun de communications navales".

Mais ses traits physiques ont également été décisifs. Étendue sur presque toute la couronne d'un atoll allongé qui rappelle une empreinte de pied humain¹, Diego Garcia a une superficie de 40 kilomètres carrés. Basse et sablonneuse, l'île s'étire sur 25 kilomètres. Quant à la couronne récifale, elle abrite un immense lagon dont la largeur peut atteindre 10 kilomètres et la profondeur 31 mètres.

Conformément à l'Accord anglo-américain, les travaux d'aménagement de Diego Garcia comprenaient l'édification d'un centre de télécommunications, relayé par satellites afin d'assurer le contrôle du trafic maritime et aérien dans l'océan Indien, la construction de locaux à usage d'habitation ainsi que l'aménagement d'un abri portuaire permettant le séjour d'un certain nombre de navires de guerre. Les travaux portaient enfin sur la création d'une piste d'atterrissage de 2.400 mètres de

¹ Cette forme explique le slogan de "Footprint of Freedom" (*Marchepied de la Liberté*) donné à l'atoll de Diego Garcia par les Américains. Ce slogan est aujourd'hui affiché sur un château d'eau de la base militaire anglo-américaine.

long, capable de réceptionner les vieux mais efficaces appareils de transport militaire du type C-130 et C-141 (toujours en service !).

Avec l'entrée en vigueur du Traité anglo-américain du 24 octobre 1972, c'est la première fois que l'île de Diego Garcia est appelée à jouer un rôle majeur dans l'océan Indien. Mais ce rôle a été encore accru en vertu d'un troisième Traité anglo-américain (C).

C/ Le Traité du 25 février 1976 portant création d'une base militaire à Diego Garcia

Comme on pouvait s'y attendre, l'Accord anglo-américain de 1972 avait aussitôt provoqué de nouvelles protestations de la part des riverains de l'océan Indien ainsi qu'un renforcement de la présence militaire russe dans les secteurs stratégiques de cette région. En vérité, il n'existe pas de superpuissance uniquement continentale : l'Union soviétique n'a pas fait exception à la règle. De surcroît, l'océan Indien a été considéré par l'U.R.S.S. comme une *voie naturelle de transit*, essentielle sur le plan économique et militaire, entre les ports ukrainiens de la mer Noire, les ports russes de la mer Baltique et ceux de l'extrême-Asie dans l'océan Pacifique où se trouve la "base-mère" russe de Vladivostok. Désireux par ailleurs de montrer leur pavillon, les Soviétiques ont obtenu des "droits de mouillage" pour leurs navires de guerre dans les ports de plusieurs pays riverains. Il en est ainsi à Assab (Ethiopie) sur la mer Rouge à partir de 1978, à Dar Es-Salam (Tanzanie), à Chittagong (Bangladesh), à Maputo (Mozambique), dans les principaux ports de l'Inde comme Bombay et Madras, dans l'île de Socotra ainsi qu'à Aden (Sud-Yémen).

Ainsi, dès le début de la décennie "70" et jusqu'à sa disparition en 1991, les mouvements de l'*U.S Navy* dans l'océan Indien n'ont pu échapper à la surveillance de l'U.R.S.S. et de son *Armada*. Celle-ci était composée d'une vingtaine de bâtiments de surface pourvus de systèmes d'armes et de détection de plus en plus sophistiqués, épaulée par une flotte de "chalutiers électroniques" - capables d'intercepter à la fois le poisson et les informations - et complétée par une force de sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques, au nombre indéterminé.

C'est bien dans la logique de la compétition croissante entre l'Est et l'Ouest dans l'océan Indien et compte tenu de l'attitude prévisible des Russes - hostiles à tout monopole des Occidentaux dans cette "zone de convoitises" - que les responsables du Pentagone ont été, une nouvelle fois, incités à accroître la présence militaire des U.S.A. dans la région. En tant que Secrétaire d'Etat au *Foreign and Commonwealth Office*, Julian AMERY a ainsi révélé à la Chambre des Communes, dès le 5 février 1974, que les Gouvernements de Londres et de Washington avaient conclu un nouvel accord de principe portant sur la transformation du "centre commun de communications navales" établi à Diego Garcia en base militaire aéronavale. Se substituant au Traité du 24 octobre 1972, un nouvel Accord anglo-américain a été effectivement signé le 25 février 1976.

Supportés par les U.S.A., les travaux d'aménagement de la base ont porté sur la construction d'un *bassin d'évitage* large de 610 mètres et long de 1.830 mètres

pour accueillir les porte-avions, l'installation de nouvelles citernes pour les carburants, l'extension des locaux à usage d'habitation et l'agrandissement de l'aire de stationnement de l'aérodrome. Ils ont encore porté sur la création de hangars destinés à abriter les avions au repos et surtout l'allongement de la piste d'envol à 3.659 mètres afin de pouvoir accueillir les avions d'observation "P 3C-Orion", les appareils de transport gros-porteurs de type "C5 Galaxy", les ravitailleurs en vol "KC-135" et les fameux bombardiers stratégiques "B-52" de l'*U.S. Air Force*.

Malgré les nouvelles protestations de la plupart des riverains de l'océan Indien, la base militaire aéronavale de Diego Garcia a encore été utilisée, dans un environnement de plus en plus perturbé, dans la décennie "90" et au début du XXI^e siècle (II).

II/ LE LEADERSHIP INCONTESTE DES ETATS-UNIS DANS LA ZONE DE L'OCEAN INDIEN DEPUIS 1992

La base de Diego Garcia a encore été renforcée par les Américains à la suite d'événements graves : révolution iranienne qui porte au pouvoir l'ayatollah KHOMEINY le 11 février 1979, invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S. le 27 décembre 1979 et "guerre d'usure" entre l'Irak et l'Iran depuis le 22 septembre 1980. Avant le rétablissement de la paix entre ces deux pays, intervenu en 1988, le conflit était même devenu préoccupant pour les U.S.A. dans la mesure où il risquait de conduire à l'obstruction du détroit d'Ormuz érigé, au fil des ans, en "veine jugulaire" de l'Occident pour son approvisionnement en carburant. Mais la "chasse aux ressources" vitales pour le Monde libre dans la décennie "80" et au début de la décennie "90" ne se limite pas aux carburants dont sont extrêmement friands le Japon et les pays industrialisés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord.

La déstabilisation de l'Afrique australe au cours de la décennie "80" a inquiété les Etats-Unis car elle était de nature à les priver de certains produits miniers dont ils sont grands consommateurs et qu'on ne trouve, à l'époque, en abondance qu'en Union soviétique et en Afrique du Sud (chrome, diamant, mercure, platine, uranium, vanadium). Un rapport de l'office des ressources stratégiques du département du Commerce américain fait ainsi ressortir, en 1985, que l'interruption dans l'approvisionnement de ces matières premières pouvait engendrer des difficultés à la défense des U.S.A., dans les secteurs de pointe de l'aéronautique et de l'aérospatiale.

La libération de Nelson MANDELA le 11 février 1990 et son élection à la présidence de la République d'Afrique du Sud le 9 mai 1994, après le démantèlement de l'*apartheid*, n'ont en rien infléchi la position des Américains. En vérité, les U.S.A. ont même cherché à imposer leur volonté dans l'océan Indien par l'utilisation de la base de Diego Garcia (B), après avoir renforcé leur présence militaire dans la région (A).

A/ Le renforcement de la présence militaire américaine dans l'océan Indien

Malgré sa taille, la base de Diego Garcia est comparable aujourd'hui à celles qui ont été installées au Japon par les Etats-Unis au lendemain de la Seconde guerre mondiale. En raison de sa position centrale dans l'océan Indien, les U.S.A. peuvent aujourd'hui y "prépositionner" des troupes en vue d'une éventuelle intervention dans n'importe quel coin de la région. Au fil des ans, Diego Garcia, "l'atoll miraculeux"¹, a ainsi été érigée au rang de complexe ultramoderne et polyvalent, probablement destiné à servir au-delà de 2016. Appliquée aux patrouilleurs maritimes à long rayon d'action, la technique de ravitaillement en vol permet, à partir de la base de Diego Garcia de contrôler tout le trafic aérien et maritime sur un espace de 75 millions de kilomètres carrés.

Cependant, la présence américaine ne se limite pas à la "forteresse du Monde libre" édiflée à Diego Garcia. Les U.S.A. ont renforcé la coopération avec plusieurs pays riverains ancrés à l'Ouest. En contrepartie, ces dernières leur ont accordé des "facilités de mouillage" : ainsi l'Egypte, le Sultanat d'Oman et le Kenya, surnommé le "golden boy" de l'Occident. Dans cette zone, l'*U.S. Navy* dispose encore de plusieurs "bases ricochets" à Christchurch (Nouvelle-Zélande), à Clark Field (base aérienne) jusqu'en 1992 et à Subic Bay (base navale) jusqu'en 1994 aux Philippines ainsi qu'à North West Cape en Australie, dans un pays qui occupe une position stratégique exceptionnelle entre l'océan Indien et le Pacifique.

Par ailleurs, la base aéronavale de Diego Garcia a déjà été utilisée à plusieurs reprises par les Américains dans trois conflits armés intéressant le Proche-Orient et l'Asie centrale (B).

B/ L'utilisation effective de la base militaire de Diego Garcia par les Etats-Unis

Malgré la fin de la rivalité idéologique Est-Ouest en 1991 (l'un des plus profonds changements que le monde a connu depuis la fin de la Seconde guerre mondiale avec le phénomène de la décolonisation des pays du Tiers-Monde), la position des Américains à l'égard des îles intégrées dans le B.I.O.T. n'a nullement changé. Aujourd'hui comme hier, les stratèges du Pentagone considèrent Diego Garcia comme le bouclier de l'Occident dans l'océan Indien.

Diego Garcia a en fait été très utile aux Etats-Unis lors de l'opération "Tempête du désert" après l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes le 2 août 1990. Cette action a aussitôt entraîné la riposte des Nations Unies. Adoptée par le Conseil de sécurité, le 29 novembre 1990, la Résolution 678 lance un ultimatum à Saddam HUSSEIN. Elle "autorise" en effet "les Etats membres qui coopèrent avec le Gouvernement du Koweït, si au 15 janvier 1991 l'Irak n'a pas pleinement appliqué les résolutions" précédemment votées par le Conseil de sécurité, "à user de tous les moyens nécessaires pour faire respecter et appliquer la Résolution 660 (1990) du Conseil de sécurité". Concrètement, les hostilités se sont engagées entre l'Irak et les

¹ Voir LEYMARIE (Ph.), Océan Indien. Le nouveau cœur du monde, Editions KARTHALA, Paris, 1981, p. 256.

forces alliées dans la nuit du 17 au 18 janvier 1991. La guerre a été essentiellement une guerre aérienne au cours de laquelle Diego Garcia a joué un rôle important. Partis de cette base, des bombardiers "B-52" ont pu ainsi détruire des installations névralgiques de l'Irak tandis que les navires de guerre américains, basés à Diego Garcia, faisaient respecter le blocus maritime décrété par l'O.N.U. à l'encontre de l'Irak. Le Gouvernement de Bagdad a finalement accepté les conditions posées dans la Résolution votée le 3 avril 1991 par le Conseil de sécurité pour l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu définitif.

Une décennie après avoir été l'un des "pivots" des raids aériens dirigés contre l'Irak pendant la "guerre du Golfe", la base de Diego Garcia a été très active pour les Etats-Unis lorsqu'ils sont intervenus en Afghanistan pour abattre le régime des Talibans ainsi que les groupes terroristes d'Oussama Ben LADEN que le Président américain George W. BUSH considère comme les instigateurs des attentats perpétrés le 11 septembre 2001 contre le Pentagone et le *World Trade Center*. En s'appuyant sur la Résolution 1368 adoptée à l'unanimité dès le 12 septembre par le Conseil de sécurité des Nations Unies qui condamne ces attentats, les Américains ont déclenché l'opération "Liberté immuable" à partir du 7 octobre 2001. C'est dans ce nouveau contexte que Diego Garcia est devenue, une nouvelle fois, l'une des "têtes de pont" du dispositif militaire américain dans la guerre engagée contre le Gouvernement pro-taliban de Kaboul. Concrètement, la base de Diego Garcia a été utilisée par l'aviation américaine - notamment par les superbombardiers "B-52" - qui a pilonné de vastes zones abritant les forteresses talibanes installées en Afghanistan ainsi que les repaires des combattants d'Al-Qaïda avant de les chasser du pouvoir le 12 novembre 2001 et d'installer un régime démocratique de transition à Kaboul dès le 24 novembre suivant.

Concernant la fébrilité qui a régné à Diego Garcia au lendemain des attaques du 11 septembre 2001, on peut ici se reporter au témoignage de Simon WINCHESTER. Ce journaliste a pu débarquer illégalement à Diego Garcia et y séjourner pendant quelques heures. Au moment où ont été engagées les premières frappes aériennes des Etats-Unis en octobre 2001 contre le régime taliban de Kaboul, Diego Garcia abrite alors quelque douze milles soldats américains et un impressionnant dispositif. Voici son témoignage oculaire : "L'intérieur de l'atoll était encombré d'une armada qui aurait fait pâlir de honte *Pearl Harbor*. Des dizaines de navires de ravitaillement y étaient ancrés, le pont chargé de chars, de missiles, de camions, de *bulldozers* et de citernes. Il y avait des frégates, des destroyers et des péniches de débarquement. Toutes sortes d'appareils allaient et venaient sur la piste d'atterrissage : des bombardiers, des ravitailleurs, des chasseurs et des "tueurs de chars... La plus grande base américaine du monde se livre frénétiquement à ses activités guerrières"¹.

¹ Cf. WINCHESTER (S.), "La plus grande base américaine du monde. Diego Garcia, ses plages et ses superbombardiers", *Courrier international*, n° 573 du 25 au 30 octobre 2001, p. 53.

Diego Garcia présente, en ce début de XXI^e siècle, un intérêt considérable pour les États-Unis au moment où s'intensifie une rivalité de plus en plus inquiétante entre le Pakistan et l'Inde, aujourd'hui dotés d'une force de dissuasion nucléaire. En l'espèce, le Gouvernement de New Delhi accuse périodiquement - mais avec une agressivité accrue depuis 1999 - le Gouvernement d'Islamabad de soutenir la guérilla séparatiste musulmane dans la province indienne du Cachemire. Ce conflit territorial préoccupe les Américains dans la mesure où il pourrait conduire à une nouvelle guerre entre les deux rivaux nucléaires ainsi qu'à de nouveaux attentats anti-occidentaux. Il pourrait même se généraliser et mettre en danger la liberté de navigation dans l'océan Indien. Diego Garcia est encore considérée en 2003 comme utile par les Américains dans la mesure où s'aggrave au Proche-Orient la guérilla qui oppose dans le cadre de la seconde *intifada* Israéliens et Palestiniens. De plus en plus sanglant, ce conflit est perçu par bon nombre d'extrémistes islamistes comme un prétexte pour provoquer la recrudescence du phénomène des attentats anti-américains, dans la mesure où le Gouvernement de Washington est accusé d'être le plus ferme soutien de l'État d'Israël.

Paradoxalement, la base militaire aéronavale américaine installée à Diego Garcia ne semble pas avoir joué un rôle de premier plan dans la deuxième guerre du Golfe. Mais il faut dès à présent insister sur le fait que cette nouvelle guerre contre l'État irakien - accusé à tort ou à raison de produire ou de détenir des armes de destruction massive - ne ressemble pas à la première sur le plan de la légalité internationale. Déclenchée après un ultimatum de 48 heures lancé le 17 mars 2003 par le Président Georges W. BUSH, elle a en effet suscité les protestations de l'opinion publique internationale en raison de son illicéité. Elle a été déclenchée au mépris des dispositions les plus fondamentales de la Charte de San Francisco, sans l'aval de l'Organisation des Nations Unies et plus précisément en violation manifeste de la Résolution 1441, adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité le 8 novembre 2002¹.

Sur le plan strictement militaire, la deuxième guerre éclair contre l'Irak a été conduite essentiellement à partir de multiples bases installées dans les pays arabes du Proche-Orient - comme le Koweït ou le Qatar - et à partir des porte-avions et des navires de guerre américains et britanniques présents dans le golfe Arabo-Persique et dans l'océan Indien septentrional. Quant aux bombardiers stratégiques "B-52", qui ont pilonné pendant trois semaines les sites stratégiques irakiens et notamment ceux de Bagdad, ils étaient stationnés en Europe et plus précisément sur la base militaire de Fairford en Grande-Bretagne². Il est cependant trop tôt pour en tirer des conclusions et pour parler notamment du déclin, même relatif, de la base aéronavale de Diego Garcia. Que dire alors en guise de réflexions terminales ?

¹ Voir PELLET (A.), "L'agression", *Le Monde*, dimanche 23-lundi 24 mars 2003, pp. 1 et 12 et RAMONET (I.), "Illégale agression", *Le Monde Diplomatique*, avril 2003, p. 1.

² Voir notamment "CLAUDE (P.), "La «bataille de Bagdad»", *Le Monde*, dimanche 6 -lundi 7 avril 2003, p. 3.

Réflexions terminales

En incitant la Grande-Bretagne à détacher les Chagos de Maurice en 1965 pour les intégrer dans le B.I.O.T., en obtenant en 1966 du Gouvernement de Londres la cession à bail à des fins de défense de toutes les îles du B.I.O.T., puis en créant une base militaire à Diego Garcia, les Etats-Unis sont chronologiquement partis les premiers dans l'affrontement Est-Ouest dans l'océan Indien. Mais leurs initiatives ne pouvaient qu'entraîner l'arrivée rapide de l'Union soviétique dans une région déstabilisée, puis le renforcement durable de sa présence sur le plan militaire.

Ainsi, après avoir perturbé l'Europe et l'Extrême-Asie, la *guerre froide* s'est fixée sur la *route de l'or noir*. Entre 1965 et 1991, l'océan Indien a été l'une des zones les plus actives de la planète et elle a oscillé "entre le miel et le vinaigre". Cependant, le *statu quo* semble vouloir perdurer dans cette zone en dépit de la dissolution de l'U.R.S.S. et, par ricochet, de la disparition du condominium américano-soviétique dans la gestion des affaires du monde. Il est vrai que les U.S.A. redoutent aujourd'hui la recrudescence d'attentats qui seraient commandités par certains dirigeants musulmans de pays riverains de l'océan Indien.

Par ailleurs, la double initiative occidentale et la riposte de l'U.R.S.S. a suscité de vives critiques de la part des Etats riverains. Ces derniers proposent la transformation de cet océan "afro-asiatique par excellence" en "zone de paix" afin de rétablir sa vocation pacifiste. Depuis plus de 30 ans, maintes propositions ont été faites en ce sens dans le cadre des Nations Unies même si, à ce jour, aucune d'entre elles n'a encore abouti. À l'initiative de Sri-Lanka, l'organe plénier de l'O.N.U. a ainsi adopté le 16 décembre 1971, à l'unanimité, la Résolution 2832 contenant la *Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix*.

Dans son avant-dernière Résolution 56/16, l'Assemblée générale se prononce dans le même sens. Mais si le texte a été adopté le 29 novembre 2001 à la quasi-unanimité des Etats participants (110 voix) et un grand nombre d'abstentions (41), il l'a été avec l'opposition des trois Puissances occidentales qui entretiennent des bases militaires dans l'océan Indien : à savoir les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne. En raison de cette opposition tenace de l'Occident, la Résolution 56/16 n'apporte rien de nouveau en la matière par rapport au "vote historique" de la Résolution 2832.

L'océan Indien peut-il alors être érigé en "zone de paix" ? Compte tenu de remous persistants à sa périphérie après le "phénomène du 11 septembre 2001", et les conséquences à moyen terme de la deuxième guerre du Golfe qui a pris fin le 9 avril 2003 avec la prise de Bagdad par l'armée américaine, ne serait-il pas téméraire de répondre par l'affirmative pour la période qui nous sépare au moins de l'an 2016? Les autoroutes des hydrocarbures qui traversent l'océan Indien ne paraissent-elles pas trop importantes pour que l'Aigle américain, conscient à la fois de son *leadership* aujourd'hui incontesté et de ses responsabilités au niveau planétaire, ne se retire spontanément de la région ? Au moment où l'opinion publique américaine exige de nouveaux résultats concrets dans la guerre contre le terrorisme anti-

américain, les idées sur la "crédibilité" et la "théorie des dominos" forgées patiemment par le Président Ronald REAGAN et reprises à son compte par le Président George BUSH et leurs successeurs - Bill CLINTON et George W. BUSH - ne vont-elles, pas de surcroît, continuer à paralyser la vision que la Superpuissance américaine a des risques d'un changement en profondeur ?

Dans la mesure où l'océan Indien est entré dans un "temps de crise prolongée" selon les responsables du Pentagone, l'île de Diego Garcia risque de rester encore pour une longue période un super porte-avions britannique armé par les Américains pour le compte de l'Occident. Par ailleurs, une chose est d'obtenir des résultats concrets sur des points précis comme le retrait de l'U.R.S.S. de l'Afghanistan en 1989, la chute le 12 novembre 2001 du régime afghan du mollah Mohammed OMAR ou encore plus récemment - le 9 avril 2003 - la prise de Bagdad et la mise hors d'état de nuire du régime dictatorial du Président Saddam HUSSEIN (dans des circonstances au demeurant discutables et en violation manifeste des principes de la Charte de San Francisco)¹. Une autre chose est de parvenir à la démilitarisation effective et durable de l'ensemble de l'océan Indien.

Dès lors, les questions relatives au démantèlement du B.I.O.T. et à la neutralisation de l'archipel des Chagos et, d'une manière plus générale, à la création d'une "zone de paix" dans l'océan Indien ne risquent-elles pas, pendant longtemps encore, de défrayer la chronique dans la Communauté internationale toute entière, dans la plupart des pays riverains de cette région toujours "en effervescence", parmi les instances politiques dirigeantes de Port-Louis qui revendiquent les îles Chagos depuis 1980 et, en dernier ressort, dans la capitale mauricienne où les Chagossiens caressent l'espoir de revenir sur leurs terres natales, notamment à Diego Garcia, l'atoll principal des "Ziles-là-haut" ?

Étude achevée à Saint-Denis de La Réunion le 14 mai 2003.

¹ Voir ROBERT (A.-C.), "Justice internationale, politique et droit", *Le Monde Diplomatique*, mai 2003, p. 25.

3^{ème} partie
Commentaire d'arrêts